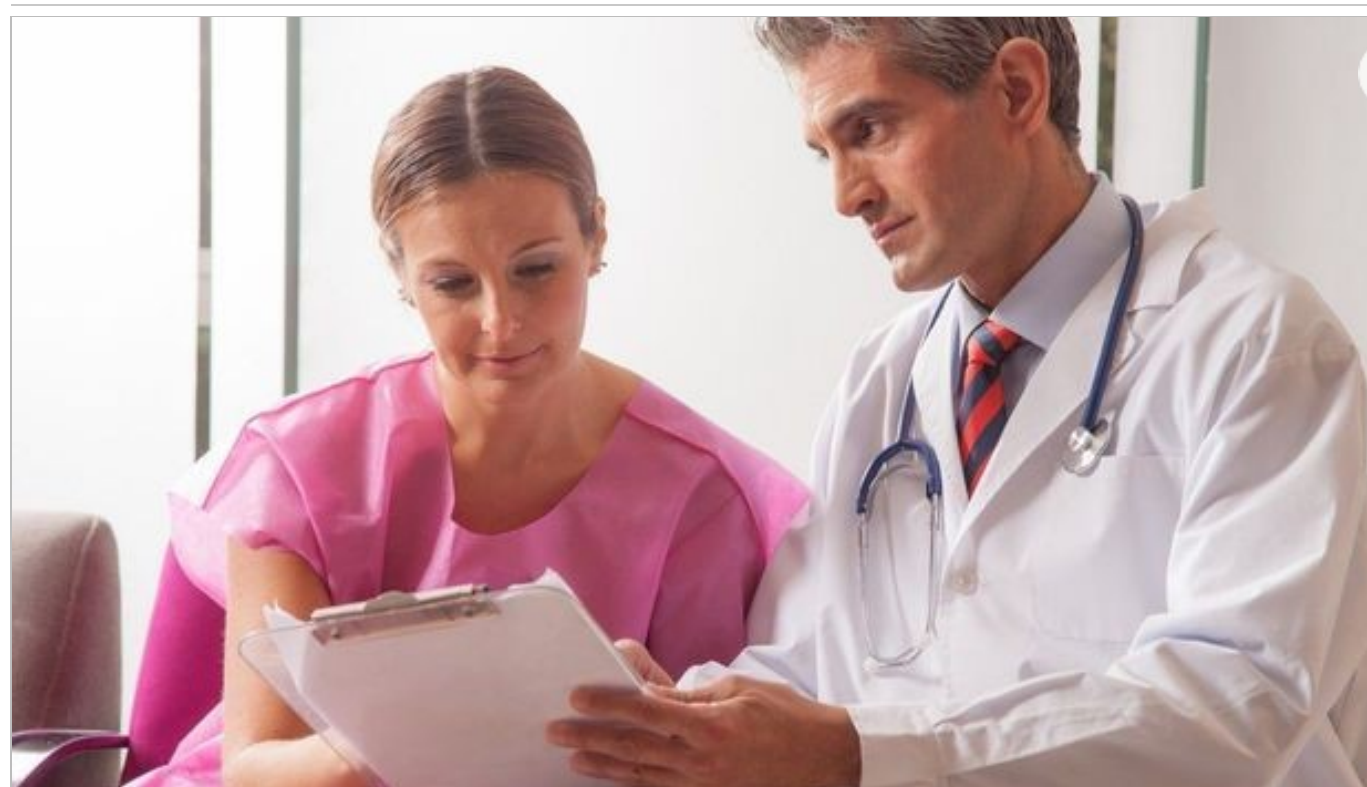


Cancer du col de l'utérus : limiter les interventions inutiles

Actu Santé



Cancer du col de l'utérus : limiter les interventions inutiles

Le dépistage du cancer du col de l'utérus présente un risque de sur-diagnostic. Ainsi de nombreux traitements menés en prévention de lésions pré-cancéreuses s'avèrent plus invasifs que bénéfiques. Pour faire reculer cette pratique, un « label de qualité » sera attribué aux médecins respectant les indications accompagnant ces examens de dépistage.

Exploration du col utérin, la colposcopie permet de repérer des lésions précancéreuses chez les femmes. Pierre angulaire de la prévention, cette approche limite le risque de développer le troisième cancer le plus fréquent chez la femme de moins de 45 ans dans le monde.

Mais « aujourd'hui la colposcopie est encore insuffisamment (ou parfois mal) utilisée par des praticiens connaissant incomplètement la pathologie du col », expliquent le Conseil national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) et la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPVC).

Dans certains cas, la présence de lésions pré-cancéreuses ne justifie pas d'intervention médicale. Ainsi « sur 30 000 conisations réalisées en France chaque année, environ un tiers pourrait être évité », expl

le Dr Jean-Luc Mergui, Président de la société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale. Pratiquée en cas d'anomalies remarquées lors d'un frottis, cette technique confirme la nature et l'étendue de la lésion. Et consiste à retirer par voie chirurgicale la partie lésée du col.

ADVERTISING

Une « charte de qualité »

Afin de limiter la pratique excessive de la conisation, le CNGOF et le SFCPVC ont mis en place une procédure de contrôle de qualité. Instauré depuis 10 ans en Grèce, en Italie ou encore au Royaume-Uni, le « label » attestera des capacités des médecins à ne pas pratiquer de conisations en cas de lésions bénignes.

Afin d'éviter une mauvaise utilisation des traitements, il est nécessaire de distinguer préalablement par colposcopie les lésions bénignes, qui disparaîtront spontanément, de celles qui risquent d'évoluer vers le cancer. Ce label donne l'assurance d'une prise en charge adaptée aux différentes pathologies du col. Il vient aussi assurer la conformité des pratiques aux recommandations nationales et européennes.

Les risques de la conisation ?

Les traitements par conisation ne sont pas des actes anodins. Cette technique n'entraîne aucune douleur mais une perturbation des cycles menstruels est parfois rapportée. Dès les premières heures et pendant les 15 jours suivant l'intervention, la conisation induit un risque d'hémorragie. Sur le long terme, « les conséquences sur la fécondité sont rares », précise le CNGOF, mais « le risque d'accouchement prématuré est légèrement augmenté ». Enfin, un rétrécissement du col (sténose) peut aussi empêcher l'écoulement des règles et entraîner des difficultés d'ouverture du col au moment de l'accouchement.

A noter : En France, le cancer du col a touché plus de 3 000 patientes en 2012, et entraîné le décès de 1 100 femmes.

Destination.

ACTU SANTÉ

A lire aussi

Contenus sponsorisés

Recommandé par